

Stage au parquet: avis ?

Par **APDG**, le **05/10/2021** à **11:39**

Bonjour,

pour valider mon stage de fin de master, j'envisage de faire 2 mois au sein d'un parquet. Ca correspondrait à mon projet professionnel et ma volonté de présenter le concours de la magistrature.

Néanmoins, j'ai peur de ne pas faire grand chose pendant 2 mois et que mon stage se transforme en stage d'observation.

Qu'en pensez vous ?

Merci !

Par **Herodote**, le **05/10/2021** à **20:03**

Bonjour,

C'est tout à fait possible de faire un stage. Le contenu dépendra de vous et de vos maîtres de stage. Il y aura de l'observation c'est certain, et peut-être quelques recherches juridiques et travaux de synthèse et de rédaction.

Ça restera très intéressant car je doute que vous connaissiez le fonctionnement interne d'un parquet et ça vous permettra d'y voir plus clair et de tester votre motivation.

Après, il y aura des limites à ce que vous pourrez faire, mais c'est le cas pour tous les stages juridiques.